

Service des assemblées

RAPPORT AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Séance du 8 juin 2023

OBJET : ORIENTATIONS DU BEL ÉTÉ SOLIDAIRE ET OLYMPIQUE (ÉDITION 2023).

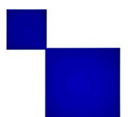
Mesdames, messieurs,

En seulement trois ans, le Bel été solidaire et olympique est devenu un repère et un temps fort pour le territoire, par lequel le Département entend garantir tout au long de l'été la présence d'animations pour toutes et tous. Initialement créé pour offrir un moment de respiration aux séquano-dyonisiens durant la crise sanitaire, ce dispositif est devenu le programme phare de l'été en Seine-Saint-Denis. Il a en outre su évoluer d'année en année pour s'adapter aux aspirations des habitants et rassembler et satisfaire le plus grand nombre.

Avec plus de 640 activités proposées pour un budget total de 2,3 M€, l'édition 2022 a permis un foisonnement d'activités sur notre territoire grâce à des animations estivales riches, diversifiées et de qualité, appréciées des partenaires comme des publics, autour des axes suivants :

- Des activités dédiées aux publics prioritaires du Département, et notamment le soutien de 62 projets solidaires par le biais d'un appel à projet dédié, l'organisation de croisières et balades solidaires en lien avec Seine-Saint-Denis Tourisme et l'organisation de 315 départs en colonies apprenantes d'enfants et d'adolescents suivis par nos services sociaux ;
- Une programmation estivale riche pour toutes et tous, avec une amplification des actions culturelles et sportives portées par le Département dans les parcs, l'espace public ou les canaux et avec la création des stations d'été, nouveau concept ayant rencontré son public.

Au global, plus de 90 000 personnes ont profité des activités proposées par le Département. Le bilan quantitatif détaillé de l'édition 2022 est présenté en annexe 1 au



présent rapport.

Fort de ce constat, le Département entend renouveler ce dispositif pour l'été 2023, sous une forme nouvelle intégrant les enseignements des éditions précédentes.

Il est notamment proposé de supprimer l'appel à projet solidaire au profit d'une politique plus ambitieuse de participation au droit commun de tous les publics prioritaires du Département. Il s'agit donc de systématiser notre approche solidaire en proposant cette année une programmation unique, à la main du département, en veillant à ce que chacun, y compris les plus fragiles, puisse y participer. De plus, à tout juste un an des jeux olympiques et paralympiques, le Bel été 2023 devra être plus que jamais un démonstrateur fort sur le territoire de notre engagement.

L'édition 2023 poursuivra par conséquent trois objectifs :

- La nécessité de construire une politique d'animations estivales à la main du département et autour de critères de qualité pour davantage de cohérence et d'impact ;
- Le besoin d'être davantage proactifs pour aller chercher des publics, notamment sociaux et maximiser la valeur ajoutée de l'action départementale ;
- La nécessité de mettre l'accent sur l'olympisme pour préfigurer le rôle central de la Seine-Saint-Denis dans l'organisation de cet évènement d'envergure internationale.

Cette nouvelle édition reposera donc sur l'organisation d'activités qui font écho à trois critères de qualité, que sont l'olympisme, l'éco-responsabilité et l'accessibilité des activités aux publics sociaux. Par ailleurs, afin de garantir une ligne programmatique cohérente et en lien avec les objectifs de développement de notre collectivité, c'est le département lui-même qui proposera l'intégralité de la programmation. Pour cela, nous labelliserons l'ensemble des activités estivales historiquement portées par le département à condition qu'elles répondent aux critères fixés et nous enrichirons cette programmation d'activités nouvelles grâce à une enveloppe dédiée. Enfin, au-delà des choix de programmation, la réussite de cette édition 2023 sera conditionnée à notre capacité à assurer nos actions de médiation pour renforcer la participation des séquanais-dyonisiens et autres acteurs intéressés aux activités du Bel été.

Le présent rapport d'information au Bureau a pour ambition de donner une vue d'ensemble sur les orientations de cette opération estivale. Les différentes conventions et subventions aux partenaires nécessaires à la mise en place du programme d'ensemble présenté dans ce rapport seront soumises au vote de la Commission permanente avant l'été.

1. Un Bel été riche et en cohérence avec les objectifs de développement de notre département

1.1. Accélérer le virage olympique à travers nos animations

A un an des jeux, le Département a décidé de prendre la main sur la programmation de son Bel été afin de faire de l'olympisme - concept qui englobe à la fois les valeurs du sport, de l'art et l'interculturalité - le fil conducteur de notre programmation Bel été 2023.

Le Département proposera tout au long de l'été une programmation arts et sports riche et diversifiée au sein des parcs, dans l'espace public et le long des canaux.

Cette programmation repose d'abord sur les activités historiques que nous labellisons.

Au sein des parcs départementaux, cette programmation historique est axée sur la culture, le sport et la nature avec des activités dont les contenus sont cohérents avec les

« couleurs » et les « identités » des parcs. Construite par les directions du département, la programmation des parcs est constituée d'animations ponctuelles, de rendez-vous plus récurrents, d'activités permanentes, d'évènements et d'expositions tout le long de l'été. Des programmes phares et de grande ampleur (ex. piscine Georges Valbon, Activ'été, Lire au Parc, Savoir nager estival ...) coexistent avec des animations plus discrètes.

En dehors des parcs, cette programmation historique se déploie le long des canaux notamment grâce à l'Eté du canal porté par notre opérateur Seine-Saint-Denis Tourisme, et ses animations phares : navettes fluviales, croisières-découvertes, concerts flottants...

Elle se déploie plus largement sur l'espace public ou dans les locaux de partenaires, notamment culturels, financés à l'année par le Département et qui poursuivent leurs activités durant la période estivale.

Cette programmation historique constitue la première brique de notre proposition d'opérations estivales grand public en 2023. S'y ajoutent de nouvelles activités arts et sports qu'il est proposé de financer au titre de l'enveloppe Bel été. Ces activités vous sont présentées dans l'annexe 2 au présent rapport.

En parallèle, le Bel été sera marqué par **des temps forts olympiques**, à travers :

- Trois week-ends nouveaux sports et olympiques ;
- Des animations sports et loisirs dans l'espace urbain (opération « 24 sites pour 2024 »).

D'autres initiatives centrées sur les JOP seront également soutenues :

- La soirée d'expression de l'Olympiade culturelle portée par le département ;
- Des activités art et culture JOP à la Maison des langues et cultures d'Aubervilliers ;
- Des balades à la rencontre et « sur les pas » de sportifs de haut niveau en Seine-Saint-Denis.

Au-delà de ces activités, le Bel été 2023 sera également l'occasion d'ouvrir nos centres de PMI et de renouveler les stations d'été, à plus grande échelle sur notre territoire. Les modalités concrètes de déploiement vous sont présentées dans la deuxième partie de ce rapport.

Toutes ces animations garantissent une programmation riche, diversifiée, ouverte à toutes et tous pour faire rayonner le Bel été dans l'ensemble de nos villes et auprès de tous les séquano-dyonisiens.

Le début de la saison estivale sera marqué par la tenue du festival Multitude (Biennale). La première édition de cet évènement d'envergure se tiendra du 30 juin au 2 juillet et lancera l'édition du Bel été 2023.

La nocturne du parc Georges Valbon organisée le 9 septembre prochain constituera quant à elle le temps fort de clôture du Bel été.

Il est à noter que l'essentiel de la programmation se déploiera au cœur de l'été au cours des mois de juillet et d'août.

1.2. Promouvoir l'éco-responsabilité auprès de nos partenaires

En sus de notre virage olympique, le Département s'engage à faire du Bel été solidaire et olympique, un élément à part entière de sa stratégie de résilience en travaillant sur l'éco-responsabilité des activités proposées.

S'agissant des projets subventionnés dans le cadre de l'enveloppe Bel été, la sélection des

projets s'est faite en s'assurant de l'éco-responsabilité des initiatives. En parallèle, les projets à labelliser Bel été ont été examinés successivement afin de s'assurer de l'éco-responsabilité des activités ou de proposer un accompagnement aux partenaires si besoin. A terme, notre ambition est de faire de l'éco-responsabilité, un des paramètres incontournables pour choisir nos partenaires.

Pour le Bel été 2023, il est donc proposé de reconduire les actions mises en place l'année dernière, en encadrant les engagements avec les partenaires selon les modalités suivantes :

- Pour les projets financés au titre de l'enveloppe complémentaire Bel été, inscription d'engagements relatifs à l'éco-responsabilité dans les conventions et envoi du bilan général post-événement complété d'un « bilan d'éco-responsabilité » ;
- Pour les projets déjà financés par le département (à labelliser Bel été), réalisation d'un avenant à la convention pour introduire la signature de la charte d'engagement et l'envoi du bilan général et d'« éco-responsabilité » des événements - au même titre que pour les projets cités dans le premier point ci-dessus ; une prestation de gestion de déchets, formation partenaires et sensibilisation des publics pour nos week-end olympiques / live sites sera mise en place.

Il est au-delà proposé :

- De réitérer et amplifier le dispositif de gestion des déchets et de sensibilisation des publics ;
- De déployer des actions de médiation éco-responsabilité et biodiversité pour sensibiliser et faire comprendre l'utilité de trier les déchets.

2. Un Bel été connu de toutes et tous, ouvert sur nos équipements sociaux et promu sur l'ensemble de notre territoire

2.1. Développer une stratégie ambitieuse de recherche de publics, notamment sociaux

Le Bel été 2023 sera l'occasion d'expérimenter une nouvelle stratégie en matière de recherche des publics, notamment sociaux en renforçant nos actions d'aller-vers et en mobilisant de plus en plus nos habitant.es du territoire

Ceci concerne d'abord le grand public, pour lesquels les premiers relais identifiés sont les villes avec lesquelles le département compte travailler d'ici à l'été pour faire connaître sa programmation et garantir qu'elle soit correctement relayée par les acteurs locaux.

Cela concerne ensuite les publics du champ social. Cette année, nous proposons de supprimer l'AAP solidaire. La suppression de l'AAP ne signifie pas pour autant que le département renonce au volet social de son dispositif. Bien au contraire, les activités solidaires phares du département continueront d'être proposées cette année qu'il s'agisse des croisières ou des départs en colos apprenantes par exemple.

En parallèle, notre ambition est de parvenir à déployer une programmation unique et harmonisée, accessible à tous les publics confondus, sans avoir besoin de proposer des actions propres aux publics prioritaires.

Cela passe par des actions de médiation auprès des publics sociaux, en collaboration avec nos directions sociales. Nous avons opté pour une stratégie en deux temps :

- a) Pour définir notre programmation : les directions sociales sont mobilisées pour

intégrer leurs partenaires incontournables et vérifier que les projets proposés par les directions programmatrices sont compatibles avec les publics prioritaires ;

- b) Une fois la programmation établie : les directions sociales seront mobilisées jusqu'à l'été pour définir une stratégie complète et solide « d'aller-vers » les publics, en lien avec les structures et les partenaires.

Par ailleurs, le succès de notre stratégie passera indéniablement par la définition d'un plan de communication à la hauteur de nos ambitions. En 2022, nous avons doublé nos efforts pour faire connaître le Bel été que ce soit dans l'espace public, les centres commerciaux, sur les réseaux sociaux ou encore dans les journaux. Pour le Bel été 2023, nous poursuivrons les actions déjà engagées tout en développant un autre axe : la personnalisation des programmes Bel été distribués en fonction des publics. En effet, afin de garantir à chacun.e une meilleure lisibilité de notre programmation, nous proposons de construire, en plus de la programmation « généraliste », 4 programmes ciblés : personnes âgées ; handicapées ; familles avec enfant(s) et jeunesse et des formats de diffusion différents selon les lieux (ex : centre de service social, PMI, mairie, centre commercial...).

2.2. Expérimenter l'ouverture de certaines PMI aux activités du Bel été pour dynamiser nos centres et faire connaître nos activités

En lien avec notre volonté de rendre le Bel été accessible à toutes et tous sur l'ensemble du territoire, il est proposé cette année d'expérimenter l'ouverture des extérieurs de certains de nos centres de Protection Maternelle et Infantile aux activités Bel été.

Pour encadrer les activités, quelques critères ont été préétablis :

- Des activités sur les heures d'ouverture habituelles (donc pas en soirée ni les weekends - même si une ouverture pourrait être envisagée si un projet s'y prête bien) ;
- Des activités en extérieur (sur les « terrasses » des PMI) pour ne pas gêner leur activité ;
- Les activités devront être portées et animées par le partenaire extérieur même si l'équipe de la PMI sera présente ;
- Les activités ont vocation à s'adresser en priorité aux tout-petits et/ ou aux mamans (à condition que les PMI ne deviennent pas un mode de garde).

Certaines activités connues du Bel été pourraient intéresser nos PMI :

- Le bébé-gym ;
- Les ludothèques, espaces de jeux mobiles.

Les PMI intéressées pourront se manifester d'ici la fin du mois d'avril afin d'organiser les modalités concrètes d'intervention et de déterminer le calendrier. Le dispositif sera expérimenté sur un nombre de PMI limité et pourra être élargi aux autres centres en cas de sollicitations l'année prochaine.

Cette année, notre enjeu commun sera de réussir à faire de nos centres de PMI, des lieux visibles et ouverts sur l'extérieur pour diversifier les activités qui y sont proposées et faire connaître le cœur de métier de nos professionnels pour éventuellement, attirer de nouveaux usagers.

2.3. S'appuyer sur les stations d'été pour relayer la programmation partout et pour toutes et tous

Les stations d'été ont été installées pour la première fois l'année dernière. Véritables lieux stratégiques du Bel été, ces stations avaient pour mission d'être :

- Des lieux de programmation renforcée ;
- Des lieux de rendez-vous et de ressources pour relayer la programmation globale et renforcer la convivialité et les liens entre les habitants du territoire.

Le bilan du Bel été 2022 demeure très positif, avec un nombre de participants aux activités sur l'été qui témoigne de l'engouement des séquano-dyonisiens pour les stations :

- Coloc de l'Ourcq : 800 participants ;
- Cour Carrée : 1013 participants ;
- Les poussières : 585 participants ;
- Le Chapiteau : 320 participants.

Face à notre volonté de continuer de faire connaître notre programmation Bel été et de créer du lien entre les séquano-dyonisiens, il est proposé de renouveler le concept des stations d'été pour le Bel été 2023 en doublant leur nombre pour en avoir huit. Nous pourrons ainsi continuer de nouer des partenariats avec des acteurs locaux et favoriser la mise en relation de nos publics, dans des lieux ouverts et dynamiques.

A ce stade, en dehors des 4 stations du Bel été 2022 qui seront renouvelées cette année, quatre stations potentielles ont été identifiées :

- Le Tiers-lieux l'Eclair à Epinay ;
- L'association Espoirs Jeunes à Blanc-Mesnil/ Drancy (station d'été itinérante) ;
- Le Tiers lieu autonomie à Noisy-le-Grand.
- Le Parc George Valbon à la Courneuve qui au-delà d'assurer la fonction de station, aura une programmation augmentée compte tenu de sa place centrale dans le projet olympique.

Comme pour le Bel été 2022, les formes que prendront ces stations pourront varier dans le respect du cahier des charges.

Deux nouveautés sont néanmoins proposées cette année :

- Conformément à notre stratégie de mobilisation des publics sociaux, les stations qui proposeront un plan d'action ambitieux, solide et évaluable d'aller-vers ces publics pourront bénéficier d'une subvention supplémentaire de 5000 € portant la subvention totale qui leur sera versée à 25 000 € (pour les autres, la subvention versée restera de 20 000 €) ;
- En matière d'éco-responsabilité, chaque station aura son cahier des charges et devra se conformer à des objectifs précis, définis au cours d'une pré-évaluation conduite avec les services du département.

3. Éléments complémentaires : ressources humaines, budget et communication

En termes de ressources humaines, le déploiement du Bel été solidaire et olympique requiert la mobilisation de renforts pour la période estivale. 32 CDD seront ainsi déployés sur des missions d'accueil et d'animation, en particulier au sein des parcs et des stations du Bel été.

En termes de budget, le bel été demeure un engagement fort du Département de près de 2,5 millions d'euros.

Croisières et activités solidaires en bord de canal	35 000,00
Colos apprenantes	180 000,00
Programmation historique labellisée	1 191 700,00
Programmation augmentée	600 000
Stations du Bel été	160 000,00
Eco-responsabilité	40 000,00
Renforts RH	210 000,00
TOTAL	2 416 700,00

En termes de communication : l'ensemble des activités estivales listées ci-dessus seront labellisées derrière la marque « Bel été solidaire et olympique ». Les partenaires se verront donc prescrire l'utilisation du logo et de la charte graphique dédiée. Un kit de communication de même qu'un programme événementiel seront établis. Les activités seront en outre listées sur le site internet du Bel été (parcsinfo.seinesaintdenis.fr).

Un effort particulier sera réalisé pour diffuser l'information auprès du public, en lien avec :

- Les stations, lieux ressources territorialisés du bel été ;
- Les communes, à qui il sera proposé d'ajouter la programmation départementale à leur propre communication ;
- Les autres prescripteurs internes (ex. directions sociales) et externes (ex. centres de loisirs).

Le président du conseil départemental,

Stéphane Troussel

Annexe 1 – bilan quantitatif du Bel été solidaire et olympique 2022

Cette annexe présente un aperçu du bilan de l'édition du Bel été 2022 à partir des bilans transmis par les directions.

Programmation augmentée :

	DNPB	SSL	SCAT	DA	DTE	DEJOP	SSDT	DPAS	DEIAT	DEF	TOTAL
Nombre de porteurs de projets soutenus	8	4	15	6	6	1	SSDT	3	3	2	49
Nombre d'actions réalisées	50	19	206	47	38	3	175	19	6	42	605
Nombre de participants	1869	5705	14817	804	334	1900	3730	590	222	898	17539

Programmation récurrente :

	DNPB	SSL	SCAT	DEJOP	SSDT	TOTAL
Nombre de porteurs de projets soutenus	70	4	5	2	SSDT	82
Nombre d'actions soutenues	282	65	77	33	85	542
Nombre total de participants	30000 (dont piscine et lire au parc)	1900	2000	3000	40000	76900

Stations d'été :

STATIONS	Coloc de l'ourcq	Cour Carrée	Les poussières	Le Chapiteau
Nombre total de participants aux activités	800	1013	585	320

Colos apprenantes :

	NOMBRE D'ENFANTS ORIENTES	%
ORIENTATIONS CSS	213	68,00%
ORIENTATIONS ASE	36	11,00%

ORIENTATIONS ESMS-ASE	66	21,00%
TOTAL	315	100,00%

Annexe 2 – programmation augmentée du Bel été solidaire et olympique 2023

Cette annexe liste les nouvelles activités grand public qui viendront renforcer la programmation estivale récurrente du Département à l'été 2023.

Programmation augmentée dans les parcs :

Parc	Concept	Partenaire(s)	Commentaires
George Valbon	WE olympique – nouveaux sports		Animations sportives - les vendredis et week-ends du 8 juillet au 6 août
	Soirée Olympiade culturelle		A un an des jeux – 28 ou 29 juillet
	Prolongation d'Activité Valbon	FSGT	Passage de 4 à 5 semaines (prolongation de 1 semaine en août)
Sausset	WE olympique – nouveaux sports		29-30 juillet
	Le petite reine à l'honneur	Ludik Energie	Vélo cinéma et animations autour du vélo et du sport – 24 août
	Parcours thématiques à vélo	Association Aulnay à vélo	Balades biodiversité, botanique, histoire du parc – 2 au 6 août
Poudrerie	Bals populaires et spectacles	Undershow, Bal des martine	Les dimanches de juillet (16 et 30) et août (13 et 27)
JMG	Parade carnavalesque	Les Grandes Personnes	Mambo Jumbo – 28 août au 2 septembre
	Volet Hip-Hop	Garde-Robe, Rualité	Évènement dédié au break dance au parc - fin du mois de juillet
La Bergère	Olympiades sportives et culturelles	La Mamies, Cracki Records et Seine-Saint-Denis Tourisme	Activités sportives et musicales – week-end du 5 et du 13 août
Multiples	Scènes nomaades	MAAD 93	Festival itinérant des scènes nomaades qui parcourent les villes de SSD. Le financement complémentaire permettra d'amplifier le rayonnement sur les parcs départementaux

Programmation augmentée hors parcs ou mixte espace public-parc :

Concept et partenaires	Commentaires
WE olympique nouveaux sports	En bord de canal ISD – 26 et 27 août
Perféo – Sur les pas des athlètes de haut niveau	Balades guidées - 1 à 2 balades par semaine de juillet à septembre
Bal multiculturel animé sur les bords de l'Ourcq	Porté par Pavillon-sous-Bois - au mois d'août
Ateliers et animations sportives menées par des associations dans le cadre des Quartiers d'été du Barboteur	Tout au long de l'été
Ateliers chantiers naval	Noisy-le-Sec ; Saint-Denis ; Sevran...

Soutien aux activités de la base du Point fort	Art, sport, concerts et bals - tout au long du mois de juillet
Festival art de rue des cités	Allie programme artistique, démonstrations sportives et ateliers pour tous les âges – début juillet
Performances de danse avec Extension(s)	Programmation itinérante hors les murs dans les centres sociaux, les parcs etc. – première quinzaine de juillet
Théâtre Le Colombier	Ateliers de pratique autour du théâtre, de la danse : 2 séries d'ateliers en direction des personnes en situation de handicap et des jeunes en lien avec le PER, les centres sociaux, instituts médico-sociaux, relais sociaux. Ils se dérouleront au Colombier à Bagnolet et à Aulnay-sous-Bois.
Festival des musiques urbaines - Pépélé	Développement d'actions culturelles en lien avec les prestations hip-hop des artistes – 30 juin au 2 juillet
Maison des langues et de la culture	Propositions d'ateliers de poésie, spectacles, concerts et théâtre autour des JOP – 17 au 29 juillet
Novolympics	Banlieues bleues : olympiade de nouvelles disciplines participatives et collaboratives qui réveille la créativité en décalant les habituelles disciplines – du 21 juin au 25 juillet
Baloon Mania	Une quinzaine de jeux de ballons, de balles ou de boules proposés dans 2-3 villes - dates et villes à préciser
Week-end portes ouvertes de la Base de Champs sur Marne	Activités rando-kayak-voile tout le long du week-end - au moins 2 week-ends dans l'été
Main d'œuvre	Ateliers d'initiation à la pratique sportive, jardinage, cuisine, danse et éveil musical - fin juin et juillet
Festival Saint-Ouen sur scène	Festival gratuit et solidaire qui valorise les talents séquanodionysiens – fin août
Organisation d'activités fluviales accessibles à tous	Kayak et aviron - août
Faziakima	Activités bien-être et relaxation pour des personnes en situation de handicap et pour les habitants - dernière semaine de juillet
Lapla'jh de nathalie	Escape games jeunes de quartiers/ personnes handicapées – dates à définir
Vivacité IDF	Expérimenter la pratique du vélo dans un parc départemental pour les personnes handicapées et valides - dates à définir
GAPAS	Séances de yoga et d'équitation pour les personnes en situation de handicap et aidants – tout l'été
Enfants du jeu	Ludothèques mobiles principalement prévues pour intervenir en PMI cet été – dates à définir
Baby gym	Activités à destination des PMI – dates à définir

Délibération n° du 8 juin 2023

ORIENTATIONS DU BEL ÉTÉ SOLIDAIRE ET OLYMPIQUE (ÉDITION 2023)

Le conseil départemental,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de son président,

après en avoir délibéré,

- PREND ACTE de la présentation du rapport sur les Orientations du Bel été solidaire et olympique (Édition 2023).

Pour le président du conseil départemental
et par délégation,

Adopté à l'unanimité :	Adopté à la majorité :	Voix contre :	Abstentions :
Date d'affichage du présent acte, le		Date de notification du présent acte, le	Certifie que le présent acte est devenu exécutoire le

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.

